

**CONDITIONS GENERALES TARIFAIRES APPLICABLES
AUX PARTICULIERS A COMPTE DU 1er mars 2012**

Extrait standard des tarifs (*)	
Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.	
Liste des services	Tarif en xpf
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'Internet (www.websoc.pf) (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	6 premiers mois d'abonnement : gratuit 350 F/ mois ou 3 500 F/ an
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (SOCMS)	par message reçu : - Du 1er au 5ème message : 100 F - Du 6ème au 20ème message : 70 F - Du 21ème message et au-delà : 50 F plafond mensuel : 3 000 F
Carte de paiement internationale à débit immédiat (VISA ou MASTERCARD)	5 674 F par an
Carte de paiement internationale à débit différé (VISA ou MASTERCARD)	5 674 F par an
Carte de paiement à autorisation systématique (Carte SOCREDO)	3 786 F par an
Retrait en XPF dans un DAB d'un autre établissement avec une carte bancaire	117 F par opération
Virement occasionnel externe	Virement local (PF) : En agence : 228 F/ virement Par l'Internet : Gratuit Virement extérieur (hors PF) : Commission de transfert : 0,25% du montant de l'opération (minimum : 1 541 F , maximum 14 229 F) Frais de correspondant : frais réels par opération (zone euro)
Frais de prélèvement	Mise en place d'une autorisation de prélèvement : 3 245 F Par prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	Commission de gestion mouvement en attente (acceptation d'opération hors découvert autorisé): 1 536 F/ opération
Assurance perte ou vol des moyens de paiement (MANINA Pocket)	2 900 F par an
Frais de tenue de compte	450 F / mois , soit pour information 5 400 F/ an
(*) Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet, un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.	

**CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES
A COMPTE DU 1er mars 2012**

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	
Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture	Gratuit
Versement initial minimum : - Compte en xpf : 10.000 xpf - Compte en devises : 500.000 XPF	
Transfert de compte dans une autre agence de la Banque SOCREDO	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
Relevés de compte	
Relevé mensuel	Gratuit
Relevé mensuel édité sur automate de consultation	Gratuit
Relevé mensuel sur Websoc	Compris dans l'abonnement
Relevé à la demande au guichet (date à date, duplicata par mois édité)	1 185
Relevé quotidien (forfait mensuel)	2 963
Relevé décadaire (forfait mensuel)	1 764
Relevés télétransmis (forfait mensuel)	2 963
Récapitulatif annuel des frais	Gratuit
Tenue de compte	
Tenue de compte (forfait mensuel)	450
Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (RIB, IBAN)	Gratuit
Gestion des excédents (commission annuelle)	12 976
Gestion des déficits (commission annuelle)	15 572
Services en agence	
Dépôt / Retrait	
Dépôt/ versement d'espèces	Gratuit
Retrait d'espèces au guichet, à l'agence de domiciliation	Gratuit
Retrait d'espèces au guichet, hors agence de domiciliation (par opération)	110
Rouleau pour pièces	29
Remise de chèques	
Remise de chèques en xpf (à l'encaissement)	
Dépôt/ Remise de chèques au guichet ou dans un automate	Gratuit
Chèque Banque SOCREDO en XPF encaissé hors de Polynésie française	
Commission d'encaissement SAUF C.C.P., Trésor, C.D.C.	0,25%
. Minimum	1 778
. Maximum	14 229
Frais de port	949
Les frais sont perçus par la banque qui présente le chèque en compensation, et sont rajoutés au montant initial du chèque.	
Remise de chèques en devise (à l'encaissement ou à l'escompte)	



Chèques tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française

Remise de chèques en devise : à l'encaissement

Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant environ 6 semaines après le dépôt

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Commission d'encaissement fixe

Frais de port

Remise de chèques en devise : à l'escompte (en valeur)

Sous réserve d'acceptation par la Banque

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Commission d'escompte (par remise)

. Minimum

Frais de port

Impayés / Chèque en devise

Frais d'impayé

Frais de port

Frais de protêt

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée

Change de devises

Cours pratiqué

Billets de banque en devise : Opération d'achat

Billets de banque en devise : Opération de vente

Chèque de voyage en devise : Opération d'achat

Chèque de voyage en devise : Opération de vente

Achat par la Banque de billets de banque

Commission de manipulation

Client SOCREDO : crédit du compte client en XPF ou en devise

Non Client SOCREDO : par remise en espèces pour une contre-valeur maximale de 500 EUR

Vente par la Banque de billets de banque

Commission de manipulation

Client SOCREDO : par débit du compte client XPF ou devise

Non Client SOCREDO : par remise en espèces, pour le montant de la levée de caution de rapatriement, ou pour une contre-valeur maximale de 500 EUR

Commission de remise de devise en espèces (pour les autres devises que l'Euro)

Client SOCREDO : par débit du compte client en devise, dans la devise du compte

. Minimum 19,88 EUR / 21 USD/ 30 NZD/ 30 AUD

Achat par la Banque de chèques de voyage

Commission de manipulation

Client SOCREDO : par crédit du compte client en XPF ou en devise

	environ 6 semaines après le dépôt
	Cours transfert « Achat »
	2 134
	949
	Cours chèque de voyage
	« Achat »
	1%
	2 963
	949
	3 557
	949
	3 557
	Frais réels
	Cours « Achat »
	Cours « Vente »
	Cours chèque de voyage
	« Achat »
	Cours chèque de voyage
	« Vente »
	Gratuit
	589
	Gratuit
	589
	3%
	2 372
	Gratuit



Non client SOCREDO : par remise en espèces, pour une contre-valeur maximale de 1 000 EUR (soit 119 332 XPF) uniquement pour un client occasionnel

Vente par la Banque de chèques de voyage

Commission de manipulation

Client SOCREDO : par débit du compte client en XPF ou en devise

Commission d'émission

. Minimum 9,93 EUR / 10 USD / 10 NZD/ 10 AUD

Changeur de devises sur automate

Commission de change en espèces (par opération)

Frais divers

Frais d'étude pour une demande d'ouverture de compte à distance

Ouverture de compte chez nos partenaires : frais de dossier

Commission de paiement de mandats télégraphiques

Frais de mise à disposition de fonds sur place

Frais de virement à CCP FRANCE pour clôture par voie normale

Attestations

Lettre d'intention de financement

Attestation d'octroi de prêt

Attestation d'engagement ou de non engagement (par client)

Attestation de caution de rapatriement

Attestations diverses

Frais de recherche

Recherche au guichet (par mois édité)

Recherche aux archives (par document et par compte)

. Maximum

Procédure de recherche en urgence (supplément forfaitaire)

Frais d'envoi de documents

Par courrier en Polynésie française

Par courrier hors Polynésie française

Par courrier électronique

Par télécopie, selon la destination :

- FRANCE / EUROPE

- NOUVELLE CALEDONIE

- AUSTRALIE/ NOUVELLE-ZELANDE/ FIDJI/ COOK

- U.S.A. / JAPON / ASIE

- POLYNESIE FRANCAISE

Succession : Frais de traitement

Renseignements et enquêtes commerciales par client

(*) TVA incluse au taux en vigueur)

Aux commissaires aux comptes

Demandes d'encours (escompte et encaissement d'effets)

Interbancaires locaux

Interbancaires internationaux par courrier (*)

Interbancaires internationaux par SWIFT (*)

	589
	Gratuit
	1%
	1 185
	589
	10 961
	11 856
	279
	2 372
	2 372
	2 963
	2 963
	2 963
	2 963
	1 185
	2 372
	35 286
	5 800
	898
	1 122
	659
	2 372
	1 422
	2 845
	4 742
	712
	5 928
	14 229
	5 928
	Gratuit
	3 913
	3 913



NB : A ces frais s'ajoutent les frais de SWIFT.
(Se référer à Virements/Transferts ponctuels)

Ramassage de fonds

Ramassage hebdomadaire (forfait mensuel)

1 ramassage hebdomadaire	4 537
2 ramassages hebdomadaires	9 076
3 ramassages hebdomadaires	13 614
4 ramassages hebdomadaires	18 152
5 ramassages hebdomadaires	19 730

Sacoche (attribuée selon le nombre de ramassages)

Clé accès dépôt de nuit

Clé/sacoche perte ou vol (coût de remplacement)

Passage infructueux (par passage)

Passage supplémentaire (par passage)

Banque à distance

Centre de Relation Clientèle : 24h/24 et 7j/7 au 47 00 00

Coût de la communication

Tarifs OPT

Internet : www.websoc.pf

6 premiers mois d'abonnement

Gratuit

Abonnement mensuel

350

Abonnement annuel (prélèvement trimestriel)

3 500

Serveur vocal : ALLOSOC 24h/24 et 7j/7 au 44 25 65

Coût de la communication

Tarifs OPT

Télécopie : SOLDEFAX - 44 27 75

Abonnement mensuel

1 175

Abonnement annuel

11 750

Coût de la communication

Tarifs OPT

Messagerie sur téléphone mobile : SOCMS

Abonnement

Gratuit

Commission par message reçu

. Du 1er au 5ème message (par message reçu)

100

. Du 6ème au 20ème message (par message reçu)

70

. Du 21ème message et au-delà (par message reçu)

50

Plafond mensuel

3 000

Moyens et opérations de paiement

Cartes

Serveur d'opposition local n° 44 25 00

Serveur d'opposition international n° 00 (33) 892.705.705
ou 00 (33) 140.144.600

Carte privative (cotisation annuelle)

Carte SOCREDO 1ère carte

3 786

Carte SOCREDO supplémentaire délivrée sur le même compte

2 372

Carte de "credit renouvelable" : 1ère carte

Gratuit

Carte de "credit renouvelable" : 2ème carte

Gratuit

Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit différé

ou immédiat (cotisation annuelle)

Carte VISA Classic ou MASTERCARD Classic

5 674



Carte VISA Premier ou MASTERCARD Gold

16 931

Carte MASTERCARD Business

16 931

Carte CIRBUS (Suncard) : à débit immédiat

3 973

Package Cartes Bancaires Internationales à débit différé ou immédiat, pour un même porteur et même compte (cotisation annuelle)

Carte VISA Classic + Carte MASTERCARD Classic

8 511

Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic
+ Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold

19 768

Carte VISA Premier + Carte MASTERCARD Gold

25 397

Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic
+ Carte MASTERCARD Business

19 768

Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold
+ Carte MASTERCARD Business

25 397

Cartes American Express

Carte CENTURION Green ou Gold

Tarifs OFINA

Carte AIR TAHITI NUI Classic ou Gold

Tarifs OFINA

Retrait par carte

Retrait d'espèces par carte au guichet (par opération) - Cash Advance

507

Retrait d'espèces en XPF par carte sur automate SOCREDO

Gratuit

Retrait d'espèces en XPF par carte sur automate autre banque locale (par opération)

117

Retrait d'espèces en devise par carte sur automate SOCREDO (par opération)

589

Retrait d'espèces en devise par carte sur automate autre banque locale (par opération)

705

Retrait d'espèces en devise par carte, au guichet en France et DOM-TOM

Conditions du Groupement des
Cartes Bancaires « CB »

Retrait d'espèces en devise par carte, au guichet à l'étranger

Conditions VISA ou MASTERCARD

Retrait d'espèces en devise par carte, sur automate à l'étranger

Conditions VISA, ou
MASTERCARD

Paiement par carte

Opération de paiement chez le commerçant

Gratuit

Frais divers carte

Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française (par carte)

949

Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française (par carte)

1 185

Ré-édition code secret

Gratuit

Modification de plafond C.B.I.

5 481

Ré-édition de relevé mensuel C.B.I.

1 185

Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction locale (par réclamation)

3 557

Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction hors Polynésie française (par réclamation)

8 893

Frais d'opposition

Frais d'opposition à l'initiative du client (pour vol, perte, utilisation frauduleuse)

Carte bancaire privative SOCREDO

Carte bancaire privative SOCREDO (Clientèle de Particuliers)	Gratuit
Carte bancaire privative SOCREDO (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	2 033
<u>Carte bancaire internationale</u>	
Carte bancaire internationale (Clientèle de Particuliers)	Gratuit
Carte bancaire internationale (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	2 890
Frais d'opposition et/ou résiliation pour utilisation abusive	
Carte bancaire privative SOCREDO	6 011
Carte Bancaire Internationale (C.B.I.)	6 011
Frais de clôture	
Frais de clôture : carte privative SOCREDO ou C.B.I.	2 372
Frais de clôture : carte de "crédit renouvelable"	Gratuit
<u>Terminal de Paiement Electronique (TPE) - commerçant</u>	
Adhésion	
Achat ou location Terminal de Paiement Electronique	Tarifs OSB
Consommables	Tarifs OSB
Coût de la communication (à la charge du commerçant)	Tarifs OPT
Conditions sur opérations paiement électronique (C.B.I. ou carte privative)	
Commission selon le flux d'opérations	2%
Date de valeur pour les C.B.I. et autres cartes privatives (J étant la date de comptabilisation)	J+3
Date de valeur pour la carte bancaire privative SOCREDO sur compte à vue (J étant la date de comptabilisation)	J
Conditions sur opérations paiement manuel (C.B.I.), en cas de panne du T.P.E.	
Commission contractuelle	3%
Date de valeur (J étant la date de réception)	J+10
Autres opérations	
Frais d'édition du journal T.P.E.	2 372
Frais de recherche pour réclamation	3 557
Frais de traitement d'un avoir sur T.P.E. ou manuel	112
Frais de rejet de facturette en mode manuel	334
Frais de traitement diverses anomalies locales (erreur caissier, abandon débits, doublon, etc..)	334
Frais sur facturette contestée et rejetée (à la charge du commerçant)	344
Frais de traitement impayé international suite erreur commerçant	5 563
Frais de clôture de contrat T.P.E.	2 372
Virements/ transferts ponctuels (en XPF ou en devise / local ou étranger)	
<u>Virement ponctuel local (en XPF)</u>	
En faveur d'un autre compte SOCREDO, au guichet ou par Websoc	Gratuit
En faveur d'un compte dans une autre banque, au guichet	228
En faveur d'un compte dans une autre banque, par Websoc	Compris dans l'abonnement

Virement/ Transfert en devise, sur place ou hors place
(à destination d'une banque locale ou étrangère)

Virement/ transfert émis en devise

Cours devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)

Valeur devise hors EEE (1) (en jour ouvrable)

Virement/ transfert émis en XPF ou en EUR

(uniquement vers France métropolitaine & Outre-mer)

Commission de transfert (au guichet ou par Websoc)

. Minimum

. Maximum

Par télétransmission : Métropole, DOM-TOM (au guichet ou par Websoc)

. Frais de transfert

Par SWIFT (au guichet)

. Frais de transfert

. Frais de correspondant

Par émission d'un chèque (au guichet)

. Frais de confection de chèque

. Frais de port (si expédié)

Virement/ transfert émis en devise (dont euro pour les destinations hors France métropolitaine & Outre-mer)

Commission de transfert (au guichet ou par Websoc)

. Minimum

. Maximum

Par SWIFT (au guichet ou par Websoc)

. Frais de transfert

. Frais de correspondant

. Frais de la banque bénéficiaire

Par émission d'un chèque (au guichet)

. Frais de confection de chèque

. Frais de port (si expédié)

Emission d'un chèque de banque à remettre au guichet de BNZ

. Chèque d'un montant maximum de 5.000 NZD

. Cours appliqué

. Commission de confection de chèque

- Minimum

Frais divers virement/ transfert émis en devise

Frais réclamés par le correspondant

Recherche du R.I.B (incomplet ou erroné)

Recherche données incomplètes ou erronées

Frais de recherche

Procédure de transfert en urgence (supplément forfaitaire)

Mise à disposition sur la France et l'étranger

Copie SWIFT au guichet

Virement/ transfert reçu en devise

Cours devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

	Cours transfert « Vente »
	J
	J-1
	0,25%
	1 541
	14 229
	2 372
	2 372
	1 216
	2 372
	949
	0,25%
	1 541
	14 229
	2 372
	Frais réels
	Frais réels
	2 372
	949
	Cours du transfert
	1%
	1 504
	Frais réels
	593
	2 963
	2 963
	2 963
	2 372
	507
	Cours transfert « Achat »

Virement/ transfert reçu d'une banque locale ou étrangère, en XPF ou en devise de l'EEE (1)

Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)	J
Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF	
Commission de virement	Gratuit
Crédit d'un compte dans une autre banque	
Commission de paiement	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	11 856

Virement/ transfert reçu d'une banque locale ou étrangère, en devise hors EEE (1)

Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF	
Valeur (en jour ouvrable)	J + 3
Commission de virement	Gratuit
Crédit d'un compte SOCREDO en devise	
Valeur (en jour ouvrable)	J + 1
Commission de virement	Gratuit
Crédit d'un compte dans une autre banque	
- Règlement en XPF	
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	11 856
- Règlement en devise	
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	2 372
Frais de transfert	2 372
Retour des fonds à l'expéditeur	
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 541
. Maximum	14 229
Frais de transfert	2 372

Virements permanents
(en XPF ou en devise / local ou étranger)

Les virements permanents ne sont pas autorisés sur les comptes sur livrets

Virement permanent local (au guichet)

Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois	2 703
Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)	3 786

Virement permanent local (par Websoc)

Compris dans l'abonnement

Virement permanent étranger (au guichet ou par Websoc)

Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois	2 703
Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)	3 786

Pour un virement permanent vers l'étranger, à chaque virement s'ajoutent les frais et commissions de transfert vers l'étranger, se référer à "Virement/ Transfert en devise".

Frais divers - virements permanents

Modification de virement permanent (Clientèle de Particuliers)	1 636
Modification de virement permanent (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	1 636
Annulation de virement permanent (Clientèle de Particuliers)	Gratuit
Annulation de virement permanent (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	1 636
Rejet de virement irrégulier (ponctuel ou permanent) à la charge du débiteur	2 973

Prélèvements automatiques

Les prélèvements ne sont pas autorisés sur les comptes sur livrets

Mise en place d'un avis de prélèvement automatique	3 245
Forfait annuel de gestion (quel que soit le nombre de prélèvements en place)	1 144
Opposition prélèvement (Clientèle de Particuliers)	Gratuit
Opposition prélèvement (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	2 372

Gestion au titre d'émetteur

Support informatique, y compris post-banque (forfait mensuel)	5 928
Support manuel (forfait mensuel)	23 713
Gestion des impayés (Commission par impayé)	297
. plafond mensuel	23 713

Chèques
Délivrance de chéquier

Frais de gardiennage chèquiers	Gratuit
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française	949
Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française	1 185
Chèque Service aux Particuliers (CSP) : le chéquier contient 5 chèques pré-imprimés (selon tarif réglementé en vigueur depuis le 1er septembre 2011)	8 845

Chèque de banque

Emission d'un chèque de banque en XPF (par chèque)	2 893
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française	949
Emission d'un chèque de banque en devise (se référer à "virement/transfert en devise")	

Opposition au chèque

Opposition au chèque en XPF	
. Ouverture dossier opposition	2 676
. Déclaration d'un chèque ou d'un chéquier en opposition	2 141
Opposition au chèque en devise (dont EUR)	
. Frais d'ouverture de dossier	2 316
. Commission forfaitaire	2 316
. Frais réclamés par le correspondant	Frais réels

Rejet de chèque

Rejet de chèque irrégulier (hors défaut de provision), par chèque, à la charge du tireur	2 973
--	-------

Offres groupées de services

Forfaits HIVA : L'essentiel de votre banque en un seul compte (cotisation mensuelle)

Hiva Essentiel (incluant la carte privative SOCREDO)	800
Hiva Référence (incluant une carte bancaire internationale VISA ou MASTERCARD)	1 050
Hiva Prémium (incluant une carte bancaire internationale VISA PREMIER ou GOLD MASTERCARD)	1 900
Client EZEE : <i>client âgé de 16 à 25 ans ayant un compte</i>	
Abonnement Websoc	Gratuit
Carte privative SOCREDO	Gratuit
Client EZEE avec un Crédit Etudes : <i>âgé de moins de 30 ans</i>	
Frais de tenue de compte à vue	Gratuit
Carte Bancaire Internationale : Cirrus (Suncard) ou VISA (à débit immédiat avec caution des parents)	Gratuit
Virement hors Polynésie française	
. par Websoc : toute destination	Gratuit
. au guichet : exonération des frais de transfert uniquement vers l'étranger	
. par un mandataire de l'étudiant : se référer à "Virement/transfert en devise à destination d'une banque locale ou étrangère"	
Irrégularités et incidents	
Commission d'intervention	
Commission pour visa d'intervention - autorisation découvert momentanée (par opération)	1 536
Commission de gestion mouvement en attente (par opération)	1 536
Opérations particulières	
Frais de retour courrier pour Adresse Invalide	1 764
Saisie en compte (Avis à Tiers Détenteurs / Saisie Arrêt / Opposition administrative du Trésor)	
. Frais de traitement	5 928
Incidents de paiement	
Rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision	
Chèque d'un montant inférieur ou égal à 5.967 XPF (forfait par chèque)	3 580
Chèque d'un montant supérieur à 5.967 XPF (forfait par chèque)	5 960
Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprennent :	
- les frais de rejet par chèque,	
- l'ouverture de dossier pour défaut de provision (dès le 1er chèque impayé),	
- la lettre d'injonction par titulaire,	
- la déclaration Banque de France (au Fichier des Chèques Irréguliers),	
- les frais ouverture dossier provision affectée par interdiction.	
Autres frais relatifs à l'interdiction bancaire	
Chèque payé pendant l'interdiction (déclaration Banque de France)	2 963
Client « interdit autres banques » : ouverture dossier	3 530

Rejet de virement (ponctuel ou permanent) ou de prélèvement, pour provision insuffisante	dans la limite de 2372
Découverts et crédits	
Découverts : Intérêts débiteurs et commissions (perçus mensuellement)	
Intérêts débiteurs	
Découverts autorisés	
Les intérêts sont perçus dès le 1 ^{er} franc dans la limite du taux de l'usure catégoriel	
Découverts non autorisés	
Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usure catégoriel (TEG fixe de 19,27%, taux effectif au 1er octobre 2011)	
Commission pour découvert	
Découverts autorisés	
Taux : 0,16 % sur le montant du plus fort découvert du mois en valeur	
Règles :	
- non calculée sur la partie réescomptable du découvert	
- plus fort code commission si plusieurs découverts	
- plafonnée à la moitié du montant des intérêts débiteurs	
La commission est perçue dans la limite du taux d'usure catégoriel	
Découverts non autorisés	
Montant forfaitaire	
	2 372
La commission est perçue s'il y a perception d'intérêts débiteurs dans la limite du taux d'usure catégoriel (TEG fixe de 19,27%, taux effectif au 1er octobre 2011)	
Autorisations de découvert - A.C.C. - C.A.P.	
Mise en place	1% du montant de l'autorisation
. Minimum	5 000
Renouvellement	1% du montant de l'autorisation
. Minimum	5 000
Frais d'avenant	5 928
Dénonciation d'une autorisation de découvert	11 856
Crédits	
Crédit renouvelable	
Mise en place	1 % du montant du prêt
. Minimum	10 000
Dénonciation d'un credit renouvelable	11 856
Prêts, avances diverses	
Mise en place	1% du montant du prêt
. Minimum	10 000
Mise en place crédit billet	1% du montant du prêt
. Minimum	10 000
Frais d'annulation de dossier	5 928

Engagement par signature

Frais de mise en place d'acte de cautionnement	1% du montant de la caution
. Minimum	5 726
. Maximum	22 902

Commissions par nature d'engagement

- <u>Caution Bancaire</u> (marchés publics, cautions fiscales, soumissions annuelles, avais divers)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû)	2% l'an prélevés trimestriellement
. Minimum	2 942
- <u>Caution Bancaire d'aval de traite</u> (fournisseurs, douanes)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution, calculée sur la période allant de la date de création de la traite à sa date d'échéance.	2% l'an prélevés trimestriellement
. Minimum	2 942
- <u>Caution de rapatriement</u> (commission fixe par personne, perçue d'avance)	2 942
- <u>Bons à délivrer sur envois postaux</u>	1 175
- <u>Caution logement</u>	
Commission en pourcentage du montant de la caution	1%
. Minimum	5 000
. Maximum	10 000

Cessions de créances Daily (Marché Public, Avances sur factures)

Mise en place plafond d'autorisation et/ou renouvellement annuel	10 961
Frais d'avenant sur plafond (par avenant)	10 961
Commission de service	2 193
Commission de notification / marché	8 221
Commission de notification / facture	3 837
Commission de bordereau	3 288
Commission de modification	10 961
Commission de prorogation	8 221
Commission de réclamation	10 961

Frais divers

Frais d'études	1% du montant du prêt
. Minimum	20 000
Droits d'enregistrement liés à l'enregistrement des actes	
. Par acte destiné au client (quel que soit le nombre de copies)	3 557
. Par acte destiné aux cautions (quel que soit le nombre de copies)	3 557
Tableau d'amortissement	
. Tableau d'amortissement crédit vivant	2 963
. Tableau d'amortissement crédit soldé	5 928
Commission d'engagement	1%
(Commission annuelle, prélevée mensuellement, calculée sur le solde en capital non débloqué et à condition qu'aucune condition suspensive ne subsiste sur le crédit)	

Commission annuelle de tenue de compte d'engagement par client	5 928
Frais annuel de lettre aux cautions (par lettre)	5 928
. Maximum	23 711
Frais de dénonciation d'un plafond d'autorisation	11 856
Frais de main-levée d'une caution bancaire (hors caution de rapatriement)	5 729
Prêt soldé : Frais de ré-expédition des pièces d'un dossier (par prêt)	2 372
Crédit logement (Frais de dossier)	20 274

Frais et intérêts en cas d'incidents de remboursement de prêt ou engagement

Frais de lettre avenant sur dossier de prêt (commission par dossier)

Prêt sans retard	5 928
Prêt avec retard	8 893

La commission est prélevée si l'avenant est établi à la demande de l'emprunteur - exception faite du remboursement anticipé.

Commission de remboursement par anticipation

Crédit à la consommation

Pour les contrats signés à compter du 1er mai 2011, lorsque le montant du remboursement anticipé est supérieur à 1.193.317 XPF (10.000 EUR), par période de 12 mois :

- Le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin du contrat de crédit est supérieur à un an, l'indemnité calculée sur le montant en capital réglé par anticipation, est de :

1,00%

- Le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin du contrat de crédit est inférieur ou égal à un an, l'indemnité calculée sur le montant en capital réglé par anticipation, est de :

0,50%

Crédits immobiliers

La réglementation en vigueur dispose que (Cf. Offre préalable de prêt immobilier) : "L'emprunteur aura la faculté à toute époque de rembourser par anticipation tout ou partie des sommes restant dues. Chaque remboursement anticipé ne devra toutefois pas être inférieur ou égal à 10% du montant initial du prêt, sauf s'il s'agit de son solde.

En cas de remboursement anticipé partiel, les paiements s'imputeront de plein droit dans l'ordre, sur les frais, sur les intérêts et sur les échéances les plus éloignées.

Ces remboursements par anticipation, totaux ou partiels, donneront lieu à la perception par la banque d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts calculée sur le capital remboursé par anticipation au taux du prêt, sans pouvoir dépasser 3% du capital restant dû avant le remboursement. "

Autres crédits

Commission prélevée sur le montant en capital réglé par anticipation, notamment pour contrats de crédits à la consommation signés avant le 1er mai 2011.

3,00%

Frais de relance pour recouvrement de prêts ou engagements

1 ^{er} avis de retard	5 928
Frais de procédures (tous courriers établis dans le cadre du recouvrement de prêts)	11 856
Intérêts moratoires	1,5 % / mois de retard
Ils sont calculés sur le montant des impayés en capital, augmentés des frais et des intérêts d'une ancienneté supérieure à un an.	
Frais de transmission à l'avocat	10%
Pourcentage des sommes réclamées ou des frais réels s'ils sont supérieurs (exceptés les clients déclarés en Redressement ou en Liquidation Judiciaire).	
Impayés Dailly	
Commission d'impayés Dailly	5 481
Commission lettre de mise en demeure Dailly impayé, cédé	3 288
Frais de gestion des effets en xpf (à l'encaissement ou à l'escompte)	
Mise en place	
Mise en place d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	11 856
Commission de manipulation (à la charge du cédant, par effet)	2 372
Modification	
Modification d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	11 856
Demande de prorogation (par effet)	2 372
Réclamation/ Modification d'un effet	2 372
Modification d'un dossier (par dossier)	5 928
Annulation d'un dossier (par dossier)	5 928
Renouvellement annuel	5 928
Opposition aux effets	2 963
Effet impayé	
Frais de retour (à la charge du cédant, par effet)	2 963
Frais de port (par effet)	949
Frais de protêt (par effet)	2 963
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels (par effet)	
Frais de lettres au tireur et au bénéficiaire (par lettre)	1 778
Conservation des effets impayés (par mois)	5 928
Opérations diverses	
Demande d'encours d'encaissement	5 928
Demande d'encours d'escompte	5 928
Portefeuille libre - Import	
Effets à l'acceptation	
Commission d'avis d'acceptation	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	11 856
Frais de port	949
Avis au cédant	2 017
Frais de transfert (par SWIFT)	
. France	2 372

. Autres pays	4 386
Effets et Lettres de Change Relevé (à l'encaissement ou au paiement)	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	
Effets	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	11 856
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 541
. Maximum	14 229
Avis au cédant	2 017
Frais de transfert (par SWIFT)	
. France	2 372
. Autres pays	4 386
Frais de port	949
Lettre de change relevé (L.C.R.)	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	11 856
Frais d'encaissement	2 965
Opérations diverses liées aux Effets et Lettres de Change Relevé	
Frais de relance (par relance)	2 372
Frais d'impayé ou de rejet	3 557
Prorogation	2 963
Réclamation	2 963
Avis de sort	2 963
Commission d'annulation de dossier	4 742
Frais de port	949
Frais de protêt	3 557
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Portefeuille libre - Export	
Effets tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française.	
Encaissement	
Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant	
environ 6 semaines après dépôt	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	
Cours transfert « Achat »	
Commission d'encaissement fixe	2 134
Frais de port	949
Escompte en intérêts	
Sous réserve d'acceptation par la Banque.	
Intérêts à calculer sur le nombre de jours restant à courir.	
Commission d'encaissement fixe (par effet)	2 134
Frais de port (par effet)	949
Impayés	
Frais d'impayé	3 557

Frais de port	949
Frais de protêt	3 557
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	Frais réels
Portefeuille documentaire - Import	
Remise documents contre acceptation (avec ou sans retour à la banque)	
Commission d'acceptation	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	11 856
Avis au cédant (par message envoyé)	2 017
Frais de port (par message envoyé)	949
NB : Les frais de port, avis au cédant et swift sont facturés par message envoyé	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	11 856
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 541
. Maximum	14 229
Frais de transfert	
. France	2 372
. Autres pays	4 386
Frais réclamés par le correspondant	Frais réels
Remise à l'encaissement (Documents ou Effets déjà acceptés)	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	11 856
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 541
. Maximum	14 229
Frais de transfert	
. France	2 372
. Autres pays	4 386
Avis au cédant (par message envoyé)	2 017
Frais de port (par message envoyé)	949
NB : Les frais de port, avis au cédant et SWIFT sont facturés par message envoyé	
Opérations diverses	
Frais de relance (par relance)	2 372
Frais d'impayé ou de rejet	3 557
Prorogation	2 963
Réclamation	2 963
Avis de sort	2 963
Frais de port	949
Frais de protêt	3 557
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	

Commission d'annulation de dossier	4 742
Absence de documents	
Lettre de garantie (Commission prélevée trimestriellement)	2% / an
. Minimum	4 742
Bons à délivrer (Commission fixe)	2 372
Portefeuille documentaire - Export	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »
Valeur (en jour ouvrable)	J + 3
Commission d'intervention	2 372
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	11 856
Frais de port	949
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais réclamés par le correspondant ou la banque	Frais réels
Crédit documentaire - Import	
Sauf stipulation contraire, les frais et commissions sont à percevoir sur le donneur d'ordre.	
Ouverture	
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
. Minimum	7 113
Frais de port	949
Frais de SWIFT	
. France	4 742
. Autres pays	6 754
Modification	
Augmentation du montant du crédit (par trimestre indivisible)	0,375%
. Minimum	7 113
Prorogation de la validité du crédit au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
. Minimum	7 113
Autres modifications	7 113
Frais de port	949
Frais de SWIFT	
. France	2 372
. Autres pays	4 386
Utilisation	
Commission d'utilisation (sur le montant utilisé)	0,25%
. Minimum	7 113
Acceptation	
Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)	0,50%
. Minimum	7 113
NB : A cette commission s'ajoute la commission d'utilisation	
Frais de port	949
Annulation	
Commission d'annulation de dossier	4 742
Frais de levée de réserves	4 742

	Frais réels
Frais de correspondants pour levée de réserves	
Crédit documentaire - Export	
Transmission de lettre de crédit commerciale	
Frais fixes	7 113
Notification de crédit documentaire	
Commission de notification	0,125%
. Minimum	7 113
Confirmation	
Commission de confirmation	0,25%
. Minimum	7 113
Modification	
Montant ou durée	0,25%
. Minimum	7 113
Autres modifications	7 113
Utilisation - Levée de documents	
Commission d'utilisation	0,25%
. Minimum	7 113
Frais de port	949
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Acceptation	
Commission	0,25%
. Minimum	7 113
Valeur (en jour ouvrable)	J+3
Epargne et placements financiers	
Epargne bancaire	
Compte sur livret (CSL)	
Ouverture de compte (dépôt minimum : 10.000 xpf)	Gratuit
Gestion de compte	Gratuit
Carte privative de retrait rattachée au compte CSL (cotisation annuelle)	2 296
Carte supplémentaire délivrée sur le même compte CSL (cotisation annuelle)	589
Relevé trimestriel de compte sur livret (forfait trimestriel)	1 392
Relevé mensuel de compte sur livret (forfait mensuel)	1 606
Livret Z	
Ouverture de compte (dépôt minimum : 10.000 xpf)	Gratuit
Gestion de compte	Gratuit
Carte privative de retrait rattachée au compte Livret Z (Cotisation annuelle)	2 296
. sauf, pendant les quatre premières années si le client a entre 12 et 15 ans	Gratuit
Plan Epargne Logement et Compte Epargne Logement	
Gestion du compte	Gratuit
Transfert vers un autre établissement bancaire	
. Frais de traitement (forfait par plan ou par compte)	17 024
. Frais de virement selon la destination (se référer à "Virements")	
Ouverture d'un compte à terme	

En XPF : Dépôt minimum 500.000 xpf	Gratuit
En devise : Dépôt minimum USD 20.000, NZD 30.000, AUD 30.000	Gratuit
Placements financiers (** TVA incluse au taux en vigueur)	
Ouverture de compte titres	Gratuit
Duplicata de relevé de compte titres	1 175
Frais de transfert de titres	5 881
Frais de clôture de compte titres (*)	1 305
Actions / obligations	
Frais sur ordre de bourse exécuté	
. Tranche 1 : montant brut < ou = à 1.676 EUR (soit 200.000 XPF)	2 155
. Tranche 2 : 1.676 EUR < montant brut < ou = 3.352 EUR	1,10 % du montant brut
. Tranche 3 : 3.352 EUR < montant brut < ou = 7.542 EUR	1,00 % du montant brut
. Tranche 4 : 7.542 EUR < montant brut < ou = 58.660 EUR	0,90 % du montant brut
. Tranche 5 : montant brut > 58.660 EUR	0,80 % du montant brut
Tout ordre passé au SRD (Système de Règlement Différé) fait l'objet d'une commission supplémentaire fixée à 0,015% du montant de l'ordre, par jour de portage, avec un minimum fixe de 3 EUR, soit 358 XPF.	
Frais sur ordre annulé (par ordre)	584
	4 pour 1000 de la valeur du portefeuille Actions ou Obligations + TVA
Droits de garde	
. Minimum (*)	3 663
Frais sur Opérations sur Titres ou Privatisation	1 175
Frais sur coupons à partir d'un montant de coupon de 20.000 XPF	1 175
Actions / Obligations sur les bourses étrangères à l'exception des Etats-Unis	
Frais sur ordre de bourse (en contre-valeur EUR)	11 645
. Tranche 1 : montant brut < ou = à 4.452 EUR	
. Tranche 2 : 4.452 EUR < ... < ou = à 8.380 EUR	2,00% du montant brut
. Tranche 3 : 8.380 EUR < ... < ou = à 25.140 EUR	1,50% du montant brut
. Tranche 4 : 25.140 EUR < ... < ou = à 41.900 EUR	1,00 % du montant brut
. Tranche 5 : montant brut > à 41.900 EUR	0,80 % du montant brut
OPCVM des gammes commercialisées sous convention par la Banque SOCREDO	
Les droits d'entrée ou de sortie	selon barème
Frais sur ordre OPCVM	Néant
Droits de garde	Néant
Les autres OPCVM	
Les droits d'entrée ou de sortie	selon barème
Frais sur ordre OPCVM - France	0,80 % du montant brut
. Minimum	3 530
. Maximum	23 389
Frais sur ordre OPCVM - Etranger	0,80 % du montant brut

. Minimum	5 881
. Maximum	23 389
Droits de garde	4 pour 1000 de la valeur du portefeuille OPCVM - autres + TVA
. Minimum (*)	3 663
Assurances et prévoyance	
HOTU Epargne : assurance -vie	Tarifs disponibles en agence
MANINA Pocket : Assurance des moyens de paiement (cotisation annuelle)	2 900
MANINA Accident de la vie : Garantie des Accidents de la Vie (Cotisation annuelle selon la couverture et le nombre d'assurés)	
. Formule individuelle	12 000 / 16 000
. Formule famille	23 000 / 30 000
MANINA Prévoyance : Assurance en cas de décès accidentel (cotisation annuelle selon le capital assuré)	1 000 à 40 000
MANINA Scolaire (cotisation annuelle)	
. Formule 1 : dommages subis et causés	2 400
. Formule 2 : dommages subis	1 000
MANINA Fare : Assurance multi-risques Habitation (cotisation annuelle)	Tarifs disponibles en agence
Assurance Décès Invalidité (Groupe) (cotisation annuelle)	Tarifs disponibles en agence
MANINA Cardif garantie emprunteur	Tarifs disponibles en agence
MANINA Homme clé	Tarifs disponibles en agence
MANINA Sécuripro (cotisation annuelle)	
. Option 1 : vol de l'ordinateur portable	6 900
. Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque	9 900
. Option 3 : package "option 1 + option 2"	15 000
Dates de valeur	
Devises de l'EEE (Espace Economique Européen) dont XPF (1)	
Valeur jour	
Retrait/ Versement en espèces au guichet	J
Retrait espèces par carte au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	J
Paiement par carte privative SOCREDO	J
Virement entre comptes à vue SOCREDO	J
Virement émis d'un compte SOCREDO	J
Virement reçu d'autres banques	J
Prélèvement automatique (crédit client émetteur)	J
Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)	J
Devises hors EEE	

Valeur jour	
Retrait/Versement en espèces au guichet	J
Retrait espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	J
Paiement par carte privative SOCREDO	J
Prélèvement automatique (crédit client émetteur)	J
Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)	J
Valeur lendemain ouvré de l'opération	
Virement reçu d'autres banques	J+1
Valeur veille ouvrée de l'opération	
Virement au profit d'un compte externe	J-1
Valeur appliquée au chèque	
Valeur lendemain ouvré de l'opération	
Remise de chèques sur place	J+1
Valeur veille ouvrée de l'opération	
Chèque SOCREDO émis	J-1
Valeur du compte sur livret	
Les versements réalisés sur votre compte produisent des intérêts à partir du 1er jour de la quinzaine suivant le dépôt. Les retraits sont passés au débit du compte, en date de valeur fin de la quinzaine précédente.	
Service de médiation bancaire	
La Banque SOCREDO a mis en place le service de médiation bancaire. Ce service consiste en la désignation d'un médiateur externe à la Banque, dont le rôle est de trouver une solution amiable aux éventuels litiges pouvant exister entre les banques et leurs clients particuliers. A cet effet, la Banque SOCREDO a désigné en qualité de médiateur le "médiateur de la Fédération Bancaire Française".	
En cas de difficultés concernant le fonctionnement de votre compte à vue ou les services mis à votre disposition :	
1) Vous devrez dans un premier temps, contacter votre conseiller. Celui-ci mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour résoudre votre problème.	
2) Si vous êtes en désaccord avec la solution proposée par votre conseiller de clientèle ou, si celui-ci tarde à vous répondre, vous avez alors la possibilité de saisir le Directeur de l'Agence et, en dernier recours, d'écrire à notre médiateur à l'adresse suivante :	
Monsieur le Médiateur de la Fédération Bancaire Française Boîte postale n°151-75 422 PARIS CEDEX 09	
sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez.	
Ce dernier exercera sa mission en toute neutralité, loyauté et indépendance et s'engage à vous répondre dans un délai maximum de deux mois à compter de la réception de votre lettre.	

(1) **Les devises concernées par l'application de la Directive sur les Services de Paiement sont les devises de l'E.E.E. (Espace Économique Européen)** c'est à dire celles des pays de l'Union européenne auxquelles s'ajoutent les devises du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande. Les pouvoirs français ont également choisi d'étendre les règles de la Directive des Services de Paiement aux Collectivités d'Outre Mer (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Mayotte, Saint Pierre-et-Miquelon, Nouvelle Calédonie, Polynésie française ainsi que les îles Wallis et Futuna).

Ces devises sont donc : l'Euro, le Lev (BGN), le Franc suisse (CHF), la Couronne tchèque (CZK), la Couronne danoise (DKK), le Kroni ou Couronne estonienne (EKK), la Livre sterling (GBP), le Forint hongrois (HUF), le Krona islandais (ISK), le Litas lituanien (LTL), le Lats letton (LVL), la Couronne suédoise (SEK), la Couronne norvégienne (NOK), le Zloty polonais (PLN), le Leu romain (RON) et par extension le Franc pacifique (XPF).